

COLLEGE DES MARTINES

LE MONT-SUR-LAUSANNE

Maître de l'ouvrage
Commune du Mont-sur-Lausanne.

Architectes
Bureau d'architecture SIA, E. Catella,
E. Hauenstein, H. Ehrensperger,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne.
Collaborateur: H. Jenny

Ingénieurs civils
Küng & Associés Lausanne SA,
Avenue de Beaulieu 43,
1004 Lausanne.

Bureaux techniques
Ingénieurs-conseils:
Weinmann-Energies SA,
Route d'Yverdon 4,
1040 Echallens.

Chauffage/Ventilation/Climatisation:
Jacob Forrer SA,
Chemin du Rionzi 54,
1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Electricité:
Mauerhofer et Zuber SA,
Rue Simphon 30-30A,
1020 Renens.

M. de Wurstemberger
et S. Thorimbert,
Chemin Traverse 8,
1170 Aubonne.

Géomètre
Jomini, Van Buel SA,
Ingénieurs géomètres officiels,
Chemin Budron B12,
1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Coordonnées
Les «Martines»,
Route de Sauvabelin,
1052 Le Mont-sur-Lausanne.
538'550/155'400.

Conception 1995 - 1996

Réalisation 1997 - 1998



SITUATION/PROGRAMME

Zone périphérique sud de la commune. Implanté sur un terrain de 7'268 m² situé en zone d'utilité publique de la commune du Mont-sur-Lausanne, le collège des Martines est destiné à donner réponse aux besoins en infrastructures d'un quartier de logements excentré, essentiellement composé d'habitations individuelles.

Le programme propose à cet effet, outre les quatre classes enfantines et les quatre classes des deux premières années primaires, une salle de gymnastique de 12.00 x 24.00 m, avec terrain de jeux et de sport attenant.

La situation des constructions, sur un terrain en pente, bordé de part et d'autre par des voies de circulation à trafic moyen (route de

Sauvabelin et chemin de la Roche) appelle à la définition d'un domaine privatif clairement dessiné, tout comme à la mise en oeuvre d'un aménagement routier déjà précisé dans le règlement du plan de quartier.

Enfin, la présence d'une ligne à haute tension surplombant la parcelle est génératrice de contraintes constructives, prises en considération au moment de l'établissement du projet.

PROJET

Matériaux bruts et finitions industrielles. Le projet tient compte, dans sa conception fondamentale, de l'environnement construit: il respecte l'échelle urbanistique générale du lieu, tout en offrant une volumétrie adaptée à de très



jeunes élèves. Sa typologie pavillonnaire, formée de quatre corps de bâtiments articulés autour d'un préau qui dessine le cœur de l'ensemble, permet à la fois de limiter le nombre d'étages (deux niveaux et un sous-sol partiel), et d'intégrer correctement les constructions dans la pente naturelle du terrain.

La façade d'entrée, image représentative de l'école, s'exprime par une large ouverture vitrée qui permet la vision à travers le complexe. Classes et salle de gymnastique s'ouvrent aussi généreusement vers l'extérieur, grâce à des vitrages sur toute la hauteur, toutes les salles d'enseignement bénéficiant d'un apport de lumière naturelle bilatéral.

L'enveloppe des bâtiments est constituée d'un système de murs porteurs en béton armé apparent, doublés par 120 mm de laine de pierre, avec parement en

bandes horizontales d'Eternit de faible hauteur sur vide de ventilation. Complété par des toitures à pan unique, constituées de tôle ondulée et largement débordantes, ce dispositif assure l'expression de légèreté recherchée répond au problème climatique et souligne le caractère résolument «non-urbain» du concept.

L'intérieur des constructions reste dans le ton défini par l'extérieur: il privilégie l'emploi de matériaux bruts, sobrement mis en oeuvre: béton apparent pour les murs, sols coulés, tôles holorib pour les plafonds.

Cette option, liée à la rigueur voulue du parti architectural, présente les mérites supplémentaires d'une mise en oeuvre économique par effet de rationalisation et de limitation des interventions du second oeuvre. De même, tant les coûts d'entretien que la pérennité des bâtiments s'en trouvent favorisés.

Hormis les aménagements spécifiques des aires sportives et de jeux, un système de modération du trafic sur la route de Sauvablin est réalisé et doit contribuer à la sécurité des accès.

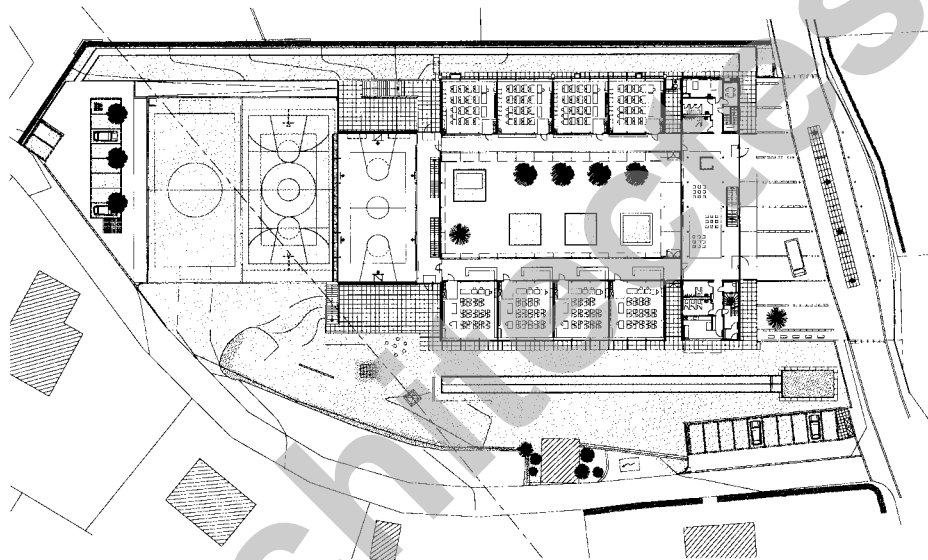
Caractéristiques générales

Surface du terrain:	7'268 m2
Surface brute de plancher:	2'638 m2
Emprise au rez:	1'770 m2
Volume SIA:	16'790 m3

Photos

Typologie pavillonnaire, volumétrie réduite et intégration à la pente, amènent au respect de l'échelle des constructions environnantes et s'adapte particulièrement aux très jeunes élèves pour lesquels l'école est conçue.

Rez-de-chaussée



Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Chauffage	ALVAZZI CHAUFFAGE LAUSANNE SA 1018 Lausanne	Parois mobiles	M+M MONTAGE-MAINTENANCE SA 1110 Morges
Maçonnerie	BERTHOLET & MATHIS SA 1004 Lausanne	Revêtement de sols	FAMAFLOR SA 1510 Moudon
Electricité	CAUDERAY SA 1002 Lausanne	Ferblanterie	BORIO SA 1004 Lausanne
Démolitions - Terrassements	LMT - PIERRE BAUDET SA 1041 Biolley-Orjulaz	Plâtrerie - Peinture	DEPALLENS SA 1006 Lausanne
Installations sanitaires	ANDRE HENNY SA 1005 Lausanne	Constructions métalliques	RAMELET FILS SA 1024 Ecublens
Climatisation - Ventilation	SULZER INFRA ROMANDIE SA 1018 Lausanne	Aménagements extérieurs	P. GIAMMARINO 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Chapes	B. PACHOUD 1004 Lausanne	Travaux publics - Bâtiment	MADLIGER & CHENEVARD ING. SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Constructions sportives	POLYMATCH SA 1028 Préverenges	Génie civil - Travaux publics	JEAN PASQUIER & FILS LAUSANNE SA 1018 Lausanne
Constructions métalliques	ZM ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Menuiserie	RUBATTEL SA 1502 Châtillens
Serrurerie - Façades métalliques - Couverture	SPAGNOL LÜTHI ASSOCIES SA 1020 Renens	Ebénisterie	MULLER SA 1032 Romanel-sur-Lausanne
Etanchéité	VD ETANCHEITE 2000 SA 1000 Lausanne 20		
	G. DENTAN ETANCHEITE SA 1008 Lausanne		